



AVIS DE LA MAIRIE - KELEIER AN TI-KER

MAIRIE. ☎ 02.98.04.00.70 📠 02.98.04.47.81 📧 commune-treglonou@wanadoo.fr

Ouverture au public : le *matin*, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h, l'*après-midi* du vendredi de 13 h à 17 h.

SERVICE TECHNIQUE ☎ 06.85.20.89.47.

PERMANENCES EN MAIRIE :

- M. Guy TALOC, Maire, sur rendez-vous.
- M. Joseph GALLIOU, Premier Adjoint chargé de la voirie et des réseaux, sur rendez-vous.
- Mme. Carole BIHAN, Second Adjoint chargé des affaires sociales, de l'enfance-jeunesse et des associations, sur rendez-vous.
- Monsieur Mickaël ABARNOU, Troisième Adjoint chargé du patrimoine immobilier communal, sur rendez-vous.
- Mme Odile LEON, Quatrième Adjoint chargée de l'environnement, sur rendez-vous.
- M. André GALLIOU, Conseiller municipal délégué aux bâtiments et au mobilier communal, sur rendez-vous.

TRANSMISSION DES
ANNONCES POUR
LE 20 AOÛT

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SUR NOTRE SITE INTERNET : <https://www.treglonou.fr/>

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

HORAIRES DE LA MAIRIE JUSQU'AU 31 JUILLET :

- Le lundi de 8h30 à 12h00
- Le mardi de 13h30 à 17h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00
- Le vendredi de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 08h30 à 12h00

APRES-MIDI RÉCRÉATIVE : **dimanche 11 septembre**, de 14h à 17h30, salle de Kerellen, la commission enfance jeunesse organise une après-midi récréative. Les différentes animations proposées : tir à l'arc, tour à poney, démonstration de foot freestyle, structures gonflables, atelier peinture, parcours sensoriel pour les tout-petits, jeux en bois, course de tracteur, café-gâteaux. C'est gratuit et ouvert à tous. Venez nombreux.

LA PERSONNE ÂGÉE ET LE RISQUE DE CHUTE : environ 1 personne sur 3, âgée de plus de 65 ans et une personne sur 2, de plus de 80 ans, chute chaque année. Il existe de multiples solutions pour s'en préserver !

Une réunion d'information et un atelier "mon équilibre, j'y tiens" sont proposés à Treglonou en partenariat avec le dispositif « Vas-Y » de la fondation Ildys. La réunion d'information aura lieu le jeudi 22 septembre 2022 de 14h30 à 15h30 à la salle de Kerellen pour mieux comprendre les facteurs de chutes et échanger avec Justine Guirriec sur les conseils à appliquer au domicile et dans la vie quotidienne pour les prévenir. À l'issue les personnes pourront s'inscrire à l'atelier équilibre dans la limite des places disponibles.

Les 15 séances de l'atelier se dérouleront les mercredis de 14h à 15h, du 28 septembre 2022 au 18 janvier 2023 à la salle de Kerellen pour un groupe de 15 personnes. Lors des séances, des exercices physiques adaptés et des conseils appropriés permettent de renforcer les bons réflexes face au risque de chutes, à les dédramatiser, à garder confiance en soi. Nicolas, de l'association défi santé nutrition, partenaire du dispositif Vas-Y encadrera les séances en accordant écoute et adaptation à chaque participant.

La réunion d'information et l'atelier "mon équilibre, j'y tiens" s'adressent aux personnes à partir de 60 ans.

SÉCHERESSE - VIGILANCE ET APPEL À LA SOBRIÉTÉ DES USAGES DE L'EAU : depuis le samedi 16 juillet 2022, le département du Finistère est placé en état d'alerte renforcée sécheresse. Le territoire du SAGE¹ du Bas-Léon, malgré ses rivières aux débits généralement soutenus en été, est lui aussi marqué par un très fort déficit de pluie depuis la fin 2021.

Cela conduit à des niveaux des eaux souterraines et des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées habituellement en juin. Ainsi, malgré les pluies récentes, la rivière Aber Wrac'h², présente des niveaux très bas pour un mois de juin.

Dans ce contexte, les élus représentant les collectivités productrices et distributrices³ de l'eau potable sur le Bas-Léon, réunis le mardi 21 juin par le Syndicat des eaux du Bas-Léon, se sont accordés sur la nécessité d'en appeler à la responsabilité de tous les usagers d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée.

Chacun, particulier, industriels, collectivités, exploitants agricoles, est invité à réduire de manière volontaire sa consommation en eau. Retrouvez les principales mesures d'interdiction sur <https://www.treglonou.fr/>, rubrique actualités.

Pour tout complément d'information, contactez la Mairie.

¹ Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Bas-Léon : <https://www.syndicateauxbasleon.bzh/le-sage-du-bas-leon/perimetre-enjeux-et-objectifs>

² La prise d'eau sur l'Aber Wrac'h, exploitée par le Syndicat des eaux du Bas-Léon, permet l'alimentation et/ou la sécurisation en eau potable de près de 100 000 habitants

³ Les communautés de communes du Pays de Lesneven-Côte des Légendes, du Pays des Abers, de Pays d'Iroise, le Syndicat du Spernel, Tréfléz assurent la production et/ou la distribution de l'eau auprès d'environ 125 000 habitants, auxquels s'ajoutent les abonnés professionnels.

DEFIBRILLATEUR : un défibrillateur est à la disposition de tous, 24h/24h, sous le porche de la mairie.
Ce matériel peut sauver des vies humaines. Prenez-en soin !

SERVICE NATIONAL : dans le cadre du PARCOURS DE CITOYENNETÉ, **les garçons et les filles** doivent participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) entre 16 et 18 ans. Au préalable, ils **doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de leur 16^e anniversaire**, sur présentation du livret de famille et de la carte nationale d'identité. Cette année, sont concernés les jeunes nés en **2006**. Une attestation de recensement, qui sera exigée pour l'inscription aux examens et concours, leur sera remise ; à l'issue de la JAPD, c'est un certificat de participation qui est délivré.

VOYAGEZ GRATUITEMENT SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU BREIZHGO CET ÉTÉ : que ce soit en car, en train TER ou en bateau, les collégiens, lycéens, apprentis, étudiants ou titulaires de la carte BreizhGo Solidaire, de – de 26 ans, se déplaçant en Bretagne cet été pourront voyager gratuitement sur le réseau de transport public BreizhGo. La Région Bretagne met à disposition près de 50 000 billets gratuits par semaine jusqu'au dimanche 28 août, à réserver la veille pour le lendemain.
Retrouvez toutes les infos pratiques pour pouvoir bénéficier de cette offre sur www.BreizhGo.bzh.

SERVICES DE GARDE



MÉDECINS : N° d'urgence la nuit ou le week-end, appelez le **15**



PHARMACIES : Vous devez composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde.

AFFAIRES SOCIALES



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : Les personnes intéressées (il n'y a pas d'âge limite...) peuvent obtenir les informations en mairie.



NAVETTE TREGLOU/LANNILIS/TREGLOU : La navette sera disponible **les mercredis 03, 17 et 31 août**, pour transport vers le marché de Lannilis. **Inscriptions en Mairie pour le samedi précédent le transport avant 12 heures**. Le prestataire embarque les personnes Place de la Mairie ou à leur domicile. Départ vers 9 h 30 ; retour vers 11 h 40.

LA VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOU

CORRESPONDANTS DE PRESSE :


LE TELEGRAMME :

M. Daniel DAGORN : fax 02.98.04.94.03 ☎ 06.61.84.45.91.

 danieldagorn@gmail.com

OUEST France :

M. Jean-Marc GUILLOSSOU :

☎ 07.87.75.03.37  Jean-marc@guillossou.org

GYM CLUB TREGLOU :

- Reprise des cours de Gym Tonic le **lundi 05 septembre de 19h15 à 20h15** et du Pilate le **mardi 06 septembre de 20 h à 21h**, les cours seront assurés par Rose-Anne à la salle Aux Perles de l'Aber.
- L'assemblée générale se déroulera le **vendredi 09 septembre à 19 h** avec une possibilité d'inscription.
Pour tous renseignements complémentaires, vous pourrez nous contacter par mail gymclubtreglou@gmail.com ou au 06.99.43.02.77.

TENNIS DE TABLE TRÉGLONOU :

L'assemblée générale du tennis de table se tiendra le jeudi 8 septembre à 20h, salle « Aux Perles De L'Aber ».

Essais et inscriptions possibles. Venez nous rejoindre. Contact : Alain au 06.06.43.62.01.

FORMATION-EMPLOI – STUMMADUR-LABOUR

MAISON DE L'EMPLOI : OFFRES D'EMPLOI sur <https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

FINISTERE JOB : plateforme d'offres d'emploi dans le Finistère. Aide aux chercheurs d'emploi et aux entreprises dans leurs recrutements.
Rendez-vous sur www.finisterejob.fr.

AIDE A L'EMBAUCHE : la Région Bretagne soutient l'embauche de jeunes professionnels de moins de 26 ans dans les associations de 0 à 1 salarié via un appel à projet pour le soutien à l'emploi associatif. Cette aide, d'un montant maximum de 10 000 €, destinée aux associations ayant 1 salarié ou moins a pour but de soutenir le recrutement d'un jeune de 26 ans et pour objectif le développement du projet associatif. Il est à noter que seules les associations opérant dans les domaines suivants sont éligibles : jeunesse, lutte contre la pauvreté, transition écologique, alimentation durable, égalité des droits. Dossier de candidature avant le 5 août 2022.

Plus d'informations sur la page <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/appel-a-projet-regional-emplois-associatifs/>.

INFORMATIONS DIVERSES – KELEIER A-BEP-SEURT

AR VRO BAGAN JOUE SA CRÉATION SON ET LUMIÈRE : GRAND BAL AU PAYS PAGAN les **4-5-6 et 7 Août à 21h** à Kerlouan (Meneham). Durée du spectacle : 2h - Première partie musicale de 21h à 21h30 avec Yvon Etienne et Jacky Bouillol. Prix en prévente : (vente en ligne, office de tourisme de la Côte des Légendes, des Abers, Plouescat). Prix adultes : 13 €, prix réduit : 10 € (étudiant, lycéen, chômeur, handicapés), prix enfant : 5 € (de 6 à 15 ans), prix sur place : 15 €/10 € (étudiant, lycéens, chômeur) /5 € (enfant) (billetterie sur le site). Pour passer un bon moment : vêtements chauds, duvet ou couverture.

PERMIS COTIER AU CENTRE DE VOILE DE LANDEDA-L'ABER-WRAC'H : le CVL organise une session de formation au permis côtier du 6 au 8 Août 2022. Accès internet pour tests d'entraînement théorique en ligne. Bulletin d'inscription et planning 2022 des sessions sur notre site internet onglet formation. Contact et réservation : 02 98 04 90 64, cvlaberwrach@gmail.com, <http://www.cvl-aberwrach.fr/>.

LE CLUB NAUTIQUE DE PLOUGUERNEAU vous propose des stages de voile toutes les semaines de l'été en moussaillon de 4 à 7 ans, en optimist de 7 à 11 ans, en catamaran et planche à voile à partir de 11 ans. Les balades en voilier traditionnel auront lieu tous les mardis. Pour les locations de kayak à Kervenny (possibilités de visite du phare) nous vous attendrons le lundi, mercredi et vendredi en saison. Enfin, le CNP vous propose des sorties de pêche au lancer à la demande. Les locations de matériel seront possibles tous les jours de la semaine et le samedi et dimanche après-midi. Tous les renseignements sont sur notre site internet : <http://cn-plouguerneau.com>. Vous pouvez également nous joindre par mail à cnplouguerneau@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 04 50 46.

MERCREDIS MATINS DE L'ORGUE à l'heure du marché à Lannilis, **le mercredi à 10h30** : mercredi 03 août : Isabelle FONTAINE à l'orgue / mercredi 10 août : Jean DOUSTEYSSIER, Katia DARISIO et Clara DANCHIN (Orgue et violons) / mercredi 17 août : François LOMBARD et Marie LOMBARD (orgue et soprano) / mercredi 24 août : Giorgio REVELLI (orgue) / mercredi 31 août : Hélène Du BOISBAUDRY, Patricia COURCHÉ et Michel COURCHÉ (orgue, soprano, ténor). Entrée libre, libre participation. Contact : F. QUIVIGER – 06.81-08-63-10. Organisé par l'association Sauvegarde du Patrimoine de Lannilis.

SUPER LOTO DE PLOUVIEN le vendredi 26 août 2022 à 20h, salle des sports des écoles. Organisé par l'Amicale de Chasse de Plouvien, Tréglonou et Loc-Brévalaire. Animé par Jo BOUCHEUR. À gagner, des bons d'achat, 1 Téléviseur, 1 Tablette, 1 Smartphone, 1 Centrale vapeur, 1 Robot multifonctions, 2 Cafetières expresso, 1 Blender, 1 Plancha, 1 Grille-pain, 1 Bouilloire, Paniers garnis, Lampes, Services de table, ménagères et de nombreux autres lots ! Prix des cartes : 1 carte = 3 €, 3 cartes = 8 €, 7 cartes = 16 €.

CHORALE IROISE en concert dans la chapelle de Kersaint Landunvez, jeudi 25 août à 20h30. Après 2 années d'interruption, la Chorale Iroise renoue avec ses traditionnels concerts d'été. Elle se réjouit de retrouver son fidèle public et de lui proposer un répertoire renouvelé composé de chansons françaises et étrangères, mais aussi de chants classiques ou de chants traditionnels bretons. Dirigés par leurs deux chefs emblématiques, Monique Péré et Philippe Soulier, les 60 choristes sont motivés plus que jamais pour vous offrir un moment de joie et d'émotion partagé. Libre participation, au chapeau. Pas de réservation. Informations : 02 98 49 74 34, amicale.laique.plouzane@wanadoo.fr.

FORMATION PSC1 LESNEVEN : mercredi 17 août de 8h à 18h dans nos locaux. Inscriptions au 06 80 47 87 41 ou sur notre site internet.

MARCHÉS À LA FERME : rendez-vous sur les marchés d'été « Bienvenue à la ferme » au manoir de Trouzilit à Tréglonou, tous les mardis, de 16h30 à 19h30, jusqu'au 23 août. Les visiteurs pourront se laisser tenter par une belle gamme de produits locaux, fermiers, et de saison. Les producteurs locaux et les artisans organisent une tombola à chaque fin de marché pour offrir un panier contenant leurs produits ! Pour prolonger la soirée, l'équipe de Trouzilit proposera des crêpes et galettes, à emporter ou à manger sur place, dans la cours fleurie et animée du manoir. Des groupes de musique s'y représenteront chaque soir. Côté animation, profitez d'un tour en calèche aux alentours du domaine pour découvrir le cadre merveilleux dans lequel est installé le manoir. Tout le programme sur : www.bretagnealaferme.com.

LA TROMENIE DE MARIE : grande marche de Saint Derrien à Coat Méal avec une halte avec veillée au Folgoët et une halte festive à Coat-Méal. Une statue de la Vierge Marie installée sur une calèche, tirée par un cheval de trait conduit les marcheurs de village en village. On peut s'y joindre à la 1/2 journée et à la journée, chacun selon ses forces ! Chaque marcheur participe sans inscription et prévoit ses repas et son logement. Mer 3/08 : départ de Saint Derrien à 9h, pause à Trégarantec à 12h, visite du sanctuaire du Folgoët vers 15h30 et rencontre avec les pèlerins du Tro Breizh à 17h. Vêpres à 18h, messe à 18h30 et veillée Miséricorde à 20h30 à la Basilique. Jeudi 4/08 : messe à 8h30. Départ du Folgoët à 9h30. Marche des chapelles : Landouzen (11h), Saint Jean Balanant, St Jaoua (13h), à Saint Urfold, bénédiction des chevaux, et accueil des marcheurs par des sonneurs à 16h. Fête de village (musique et danse bretonnes, marché de producteurs locaux) à 18h et concert gratuit à 20h à l'église de Coat Méal. Vendredi 5/08 : Départ de Coat-Méal à 9h. Arrivée à Lanrivoaré à 16h : goûter, fest deiz. Veillée-contes sur les saints du pays (église) à 20h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA) KUMUNIEZH KUMUNIOU PLABENNEG HAG AN ABERIOU (KKPA)

SERVICES ADMINISTRATIFS : CCPA/Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC.
Ou ☎ 02.98.37.66.00 📠 02.98.37.66.09 📧 ccpa@wanadoo.fr sur www.pays-des-abers.fr

COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS : le mercredi 03/08, le jeudi 18/08, le mercredi 31/08.

Pour les secteurs de Kerantour, Kerantour Bihan et Kervoa, elles auront lieu **le lundi 1er, le mardi 16 et le lundi 29/08**.

ASTREINTE EAU ET ASSAINISSEMENT : pour toute urgence le soir dès 17h30 et le week-end - 06 08 41 49 75.

TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN COURS : <https://pays-des-abers.fr/travaux-en-cours.html>.

HORAIRES DES DECHETERIES :

Période du 1^{er} avril au 30 septembre

Communes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Lannilis	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h
Plabennec	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h
Plouguerneau	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h	Fermé	09h-12/14h-18h	09h-12/14h-18h
Plouguin	Fermé	Fermé	09h-12/14h-18h	Fermé	09h-12h	09h-12/14h-18h
Bourg-Blanc	Fermé	09h-12/14h-18h	Fermé	Fermé	14h-18h	09h-12/14h-18h

LES BACS JAUNES ARRIVENT DANS LE PAYS DES ABERS : prochainement, vous pourrez trier vos emballages à votre domicile. La communauté de communes du Pays des Abers va équiper tout le territoire d'un nouveau service : **la collecte des emballages et papiers en bacs jaunes à domicile**. Mais pour ce faire nous avons besoin de vous ! Votre participation est essentielle, nous comptons sur vous pour compléter le questionnaire qui nous permettra d'organiser la livraison des bacs à votre domicile.

Rendez-vous sur www.pays-des-abers.fr/bacs-jaunes.html. Entre le 26/07 et le 25/08, l'équipe sera présente sur les marchés hebdomadaires de Landéda, Lannilis, Plabennec et Plouguerneau. Les agents seront à la disposition des usagers pour les informer sur la démarche à suivre et remplir avec eux le questionnaire. Cela permettra notamment aux personnes ayant des difficultés avec l'informatique ou sans connexion de recevoir leur bac au mois de novembre. Information : 02 30 06 00 26 ou par mail concertation@pays-des-abers.fr.

L'ESPACE FRANCE SERVICES du Pays des Abers ouvre ses portes à Plabennec. Cet espace a pour vocation de faciliter l'accès au droit et au service public pour l'ensemble des habitants du Pays des Abers et devrait être labellisé prochainement par la Préfecture du Finistère. Cet équipement est porté par la communauté de communes et déployé à Plabennec, au sein de l'Espace Louis Coz puis à Lannilis, à l'Espace Augustin Morvan pour l'automne 2022. Les agents formés accompagnent les usagers dans leurs démarches en ligne du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... Il est également possible d'accéder à des postes informatiques en libre-service. Les missions : information de premier niveau, aide dans vos démarches administratives en ligne, soutien dans la résolution d'un cas complexe avec l'appui des partenaires référents, accompagnement au numérique.

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 16h30, le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Espace France Services Plabennec, 16 rue Pierre Jestin – 29860 PLABENNEC. 02.30.06.00.36 ou franceservices@pays-des-abers.fr

ABERS TOURISME – ÉTÉ 2022

Votre été 100 % mobilité !

Navette littorale, jusqu'au 28 août et les weekends de septembre. 17 arrêts entre les centres et plages de Plouguerneau, Lannilis, Landéda, Trégionou et Saint-Pabu pour profiter du sentier côtier et de la baignade ! Tous les jours, 3 rotations par jour (matin, début d'après-midi et soir). 2,00 € pour les -26 ans / 2,50 € pour les plus de 26 ans (comme le Breizh Go). Le ticket s'achète à l'entrée du car uniquement.

Le bac, jusqu'au 21 août (+ mercredi 24/08 et 31/08). Liaison maritime entre les ports de l'Aber Wrac'h et Perros-Plouguerneau, pour vélo et piétons ! Tous les jours (sauf le samedi), 2 rotations par jour, le matin (entre 9h et 9h45) et 2 le soir (entre 18h15 et 19h). Service gratuit.

Un mois d'août 100 % rythmé !

Pensez à réserver à l'office de tourisme !

Visites d'entreprises :

Savonnerie Secret d'écume - Landéda : les mardis et jeudis jusqu'au 25/08 à 10h et 11h, réservation obligatoire au 06 95 82 69 89.

Brasserie Ti Chope - Plouvien : les mercredis jusqu'au 17/08, visites à 14h, 15h, 16h.

Bergerie des Abers - Plouvien : les mercredis jusqu'au 17/08, de 15h à 17h.

Brasserie Cézou - Lannilis : les jeudis jusqu'au 18/08, réservation obligatoire au 02 98 04 05 43.

Escape Games dès 9 ans : "Impression Soleil Couchant" à Lannilis " La Prophétie des Anges" à Landéda.

PETITES ANNONCES - KEMENNADENNOU

LE TRIWEN – bar tabac loto, presse, jeux à gratter, gaz, dépannage épicerie, vente de tickets de cars, retrait colis Amazon, relais PICK UP, paiement de proximité en partenariat avec les Finances publiques pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). **Horaires** : du mardi au vendredi de 7h30 à 20h, le samedi de 8h30 à 22h et le dimanche de 8h30 à 14h. Ouverture à 8h30 durant les vacances scolaires.



CHEZ NANO - Épicerie paysanne proposant des produits bio et principalement locaux. **Horaires** : Ouvert les **mardis et vendredis de 17 h à 19 h et les samedis de 10h à 13h**. Légumes, viande, fromage, yaourts, pain, pâtes, crêpes, tisanes, bières, vins, produits cosmétiques... De quoi remplir votre panier avec des produits de qualité ! Pour plus de renseignements venez chez nano, consultez la page Facebook ou téléphonez au 06 52 05 94 26. A très vite chez Nano.

CAMION PIZZA VERT est présent **tous les jeudis rue du Pont, à partir de 18h00**. Suivez notre actualité sur Facebook (Camion Pizza Vert). Tél : 06.07.61.85.29 A très bientôt Jessica et Johan.

MAGASIN DE PRODUITS LOCAUX - Plouvien : Ti Local, ses 27 producteurs locaux et ses bénévoles vous accueillent le vendredi de 15 h à 19 h, et le samedi de 9h30 à 12h30 puis de 15h à 18h30. Que du bon près de chez nous !

Lieu : près de la mairie - contact : tilocalplouvien@gmail.com.

GLAZ ÉVASION - Pays des Abers vous accueille tous les jours pour des balades accompagnées en kayak, des descentes des Abers et de l'initiation au standup paddle. Information Jérôme 07.69.89.97.27-glazevasion@gmail.com www.glazevasion.com

VELOS DES ABERS - l'atelier associatif Vélo des Abers de Kan An Dour : apprendre à entretenir son vélo, apprendre aux autres à réparer son vélo, donner un vieux vélo destiné à la benne, réemploi et valorisation des vélos. L'Atelier Vélo des Abers est situé sur la véloroute des Abers au lieudit à Pellann à Lannilis. Ouvert tous les mardis et vendredis de 15h à 18h.



LE FINISTÈRE EN SITUATION D'ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE

Notre territoire du Bas-Léon est marqué comme le reste du Département par la sécheresse.

En effet, après une année 2021 moins pluvieuse que la normale, nous rencontrons un déficit important de pluviométrie depuis décembre 2021. Cela se traduit par des niveaux de nappes souterraines et de débits dans les rivières équivalents à ceux rencontrés habituellement en fin d'été.

Dans ce contexte, **le département du Finistère est placé en état d'alerte renforcée sécheresse depuis le 16 Juillet dernier.**

Le franchissement de ce seuil déclenche des mesures de sensibilisation, d'observation, d'information et de limitation volontaire des prélèvements par tous les usagers domestiques, industriels et agricoles. Les maires et les producteurs d'eau potable sont donc invités à sensibiliser les consommateurs.

Ci-dessous, les principales mesures de limitation ou d'interdiction fixées par le seuil d'« alerte renforcée » qu'il convient de rappeler à tous. D'autres mesures restrictives sont également prévues pour les usages agricoles et les industriels.

Vidange des plans d'eau	INTERDIT <i>Sauf barrages ayant pour vocation le soutien d'étiage et/ou l'alimentation en eau potable.</i>
Remplissage des plans d'eau, mare d'agrément ou mare de chasse	INTERDIT
Nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers et toitures	INTERDIT <i>Sauf travaux préparatoires à un ravalement de façade pour les professionnels équipés de lances à haute pression</i>
Nettoyage de la voirie (chaussées, trottoirs, caniveaux...)	INTERDIT <i>Sauf impératifs sanitaires avec usage de balayeuses automatiques</i>
Nettoyage des véhicules, des bateaux Y compris par dispositifs mobiles	INTERDIT <i>hors station de lavage équipée de lances haute-pression et équipé d'un dispositif de recyclage.</i> <i>Sauf véhicules ayant une obligation réglementaire (sanitaire, alimentaire) ou technique (bétonnières, matériels agricoles liés aux moissons) ou liée à la sécurité</i>
Arrosage des terrains de sport	INTERDIT
Arrosage des pelouses, privées ou publiques	INTERDIT
Arrosage des espaces verts, massifs floraux ou arbustif, jeunes arbres	INTERDIT <i>Sauf de 20h à 8h pour les plantations en pleine terre de moins de 1 an</i>
Arrosage des jardins potagers	INTERDIT de 8h00 à 20h00
Fonctionnement des douches de plages	INTERDIT
Fonctionnement des fontaines publiques d'agrément ne disposant pas de circuit fermé	INTERDIT
Arrosage des pistes d'hippodrome et des carrières de centres équestres	INTERDIT
Travaux et opérations de maintenance préventive sur les systèmes d'assainissement des eaux usées des collectivités ou des industriels (<i>réseaux et stations</i>) susceptibles d'avoir des impacts sur le milieu récepteur	INTERDIT
Vidange et remplissage des piscines ouvertes au public	Vidange, renouvellement et autorisation soumises à autorisation auprès de l'ARS
Vidange et remplissage des piscines familiales à usage privé de volume sup à 1m ³ et des piscines communes dans les résidences privées	INTERDICTION DE REMPLISSAGE <i>sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions</i>